



Etude des systèmes d'aide à la décision médicale

Présentation des recommandations

Réunion CQDIM du 28 mai 2010

❶ Axes stratégiques proposés

- ❶ Faciliter la production, la réutilisation et le partage des bases de connaissances
- ❶ Encourager et faciliter l'adoption et l'utilisation des SAD et l'amélioration des systèmes d'aide à la décision
- ❶ Intégrer les objectifs de diffusion des systèmes d'aide à la prescription et d'aide à la décision dans la stratégie nationale relative au système d'information de santé

❷ Trajectoire de mise en oeuvre

Objectif n° 1. Faciliter la production, la réutilisation et le partage des bases de connaissances

Objectifs

- ❶ Réduire les efforts de traduction des textes des recommandations en format « exécutable »
- ❷ Faciliter le partage et la réutilisation des connaissances structurées
- ❸ Faciliter et accélérer le développement et la mise à jour des SAD par les éditeurs de bases de connaissances
- ❹ Réduire les coûts de développement, de déploiement de mise à jour des SAD
- ❺ Augmenter la confiance des utilisateurs dans le contenu de ces systèmes
- ❻ Favoriser l'émergence d'une offre industrielle pour les bases de connaissances et les SADM

Objectif 1 : Faciliter la production, la réutilisation et le partage des bases de connaissances

1- Adopter des modèles standards pour la structuration du texte des recommandations de pratiques

2 - Mettre en œuvre de nouveaux modes d'élaboration et de présentation des guides de pratique

3 - Aligner les modèles de représentation et des types de données des recommandations de pratique avec ceux des mesures de la qualité des pratiques

4 - Mettre en place une procédure de validation de la structuration du texte des guides et recommandations de pratique avant publication finale

5 - Développer des supports de formation sur les formats standards de représentation des recommandations

7 -Mettre en place les outils nécessaires à la production, la gestion et la diffusion des bases de connaissances

6 - Mettre en œuvre de nouveaux modes d'élaboration et de présentation des guides de pratique

Objectif 2 : Encourager l'amélioration des SADM et faciliter leur adoption et leur utilisation

- Stimuler et faciliter le développement industriel de SADM de qualité pour satisfaire les besoins des utilisateurs
- Aider les industriels à concevoir des systèmes de qualité, facile à déployer et à utiliser,
- Réduire les coûts de développement, de déploiement et de maintenance des SADM
- Favoriser la diffusion et l'utilisation des SADM
- Améliorer de manière continue les systèmes d'aide à la décision au moyen d'expérimentations et d'évaluations itératives
- Capitaliser et mutualiser les expériences, diffuser les bonnes pratiques de déploiement de ces systèmes
- Produire à terme de nouvelles connaissances ou améliorer les connaissances existantes en utilisant les données recueillies au moyen des systèmes d'information clinique
- Identifier et résoudre les problèmes politiques, financiers ou réglementaires posés par la production et l'utilisation des SADM

Objectif 2 : Encourager l'amélioration des SADM et faciliter leur adoption et leur utilisation

1- Étudier les systèmes existants et évaluer les besoins des utilisateurs

2 - Concevoir, et mettre en œuvre des projets pilotes

3 - Identifier et étudier les obstacles liés aux SADM

4 - Préparer la diffusion des SADM

5 - Définir les critères et le processus de certification

Objectif 3 : Intégrer les objectifs de diffusion des systèmes d'aide à la prescription et d'aide à la décision dans la stratégie nationale relative au SIS

- Recommandations :

Établir un plan stratégique de développement des SADM 

Mettre en place d'un comité de pilotage « SADM et Qualité des soins » 

- Axes stratégiques proposés

- Trajectoire de mise en oeuvre

Principes

- Mise en œuvre par paliers successifs et déploiement progressif des fonctionnalités des SADM en fonction de:
 - L'évolution technique des systèmes d'information clinique
 - La disponibilité des infrastructures d'interopérabilité (standards d'interopérabilité, terminologies)
 - L'apprentissage et l'appropriation des technologies par les médecins et des besoins exprimés au terme de chaque étape

Trajectoire de formalisation des RPC

